

ANNEXE DESCRIPTIVE AU DIPLÔME



La présente annexe descriptive au diplôme (supplément au diplôme) suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Elle vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Elle est destinée à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Elle doit être dépourvue de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

Université de Pau et des Pays de l'Adour

1. INFORMATIONS SUR LE TITULAIRE DU DIPLÔME

1.1. Nom(s) patronymique

1.2. Prénom

1.3. Date de naissance (jour/mois/année)

1.4. Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant)

2. INFORMATIONS SUR LE DIPLÔME

2.1. Intitulé du diplôme

LicenceMentionDroit

2.2. Principal(aux) domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme

- Droit privé (droit civil, droit pénal, droit des affaires, droit social),
- Droit public (droit constitutionnel, droit administratif, droit international et droit communautaire),
- Science politique,
- Histoire du droit,
- Langue vivante,
- Informatique.

2.3. Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme

Université de Pau et des Pays de l'Adour

2.4. Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours

Université de Pau et des Pays de l'Adour

France

Etablissement public sous tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

2.5. Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement /les examens

Français



Avenue de l'Université
BP 576
64012 PAU Cedex
Tél. : 05 59 40 70 00
www.univ-pau.fr

REÇU LE

28 AVR. 2011

UNIVERSITÉ DE PAU



Le Président de l'Université,

Jean-Louis GOUT

3. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE NIVEAU DU DIPLÔME

3.1. Niveau du diplôme

1er cycle. Niveau II (nomenclature française 1967).
Grade de LICENCE. (180 crédits européens ECTS)

3.2. Durée officielle du programme d'études

La licence se déroule sur six semestres (180 ECTS)

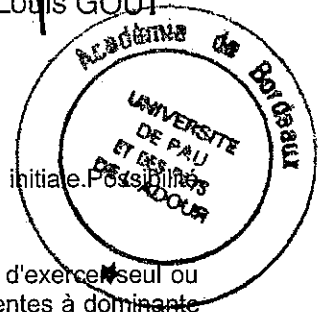
3.3. Conditions d'accès

La 1ère année de la licence est ouverte aux titulaires du baccalauréat, du Diplôme d'Accès aux Études Universitaires littéraire ou scientifique (DAEU A ou B), d'une capacité en droit ou d'un diplôme équivalent.

Accessible selon les modalités de Validation des Acquis du Décret 85-906 du 23 août 1985 pour les non titulaires des diplômes requis

Accessible selon les modalités de Validation des Acquis de l'Expérience du décret 2002-590 du 24 avril 2002 pour les candidats ayant au moins trois années d'expérience en rapport avec le diplôme postulé.

Accessible selon les modalités de Validation des Études Supérieures accomplies en France ou à l'étranger du décret 2002-529 du 16 avril 2002



4. INFORMATIONS CONCERNANT LE CONTENU DU DIPLÔME ET LES RÉSULTATS OBTENUS

4.1. Organisation des études

L'enseignement est assuré à temps plein sur trois années pour les étudiants de formation initiale. Possibilité d'échelonner les études pour le public relevant de la formation continue.

4.2. Exigences du programme

Les titulaires de la licence en droit ont des compétences et des connaissances qui leur permettent d'exercer seul ou en équipe des fonctions d'assistance et de conseil. Ils peuvent aussi exercer des fonctions polyvalentes à dominante juridique.

Dans le secteur privé, ils occupent des postes de cadre moyen et exercent, le plus souvent dans une équipe de juriste d'entreprise, des fonctions de conseil pour seconder le chef d'entreprise dans ses tâches de direction et de gestion.

Dans les collectivités publiques et les organismes du secteur public, ils occupent des postes de cadre intermédiaire ayant pour fonction l'aide à la décision, par exemple au sein des départements juridiques des collectivités territoriales.

Dans tous les domaines, en raison de la multiplication des risques liés à la prise de décision, les titulaires de la licence en droit ont une activité d'assistance et de conseil. Ils interviennent le plus souvent en amont de la décision politique pour expliquer et traduire les solutions juridiques envisageables. Ils peuvent également intégrer les services contentieux au sein de grandes sociétés.

Compétences acquises :

Les titulaires de la licence en droit ont des connaissances générales en droit privé et en droit public. Ils ont également les connaissances de base pour comprendre l'environnement social et économique.

Ils ont acquis et développé des qualités d'analyse, de méthode, de raisonnement et de synthèse qui leur permettent de collecter toutes informations utiles sur le plan juridique, de consulter et d'utiliser les banques de données dans ce domaine, de traiter et de synthétiser ces informations

Ces compétences leurs permettent de proposer à leurs supérieurs des outils de travail actualisés et performants et de leur soumettre des exposés clairs et synthétiques sur tout problème juridique concernant l'organisation à laquelle ils appartiennent

Ces capacités et ces compétences peuvent aussi être mises au service d'équipes pluridisciplinaires, en particulier dans la gestion de projets.

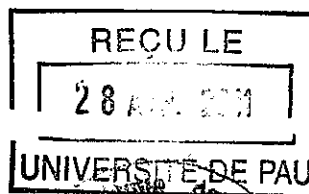
4.3. Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées) et sur les crédits obtenus (si ces informations figurent sur un relevé officiel veuillez le mentionner)

Unités d'enseignement étudiées (U.E.) et nombre de crédits.

Codes et intitulés	Nombre de crédits
S1 commun	:30 crédits ,6 UE
DLC11V Introduction au droit	5
DLC21V Environnement institution	5
DLC31V Histoire & sociologie	5
DLC41V Initiation à l'économie	5
DLC51V Initiation à la gestion	5
DLC61V Méthodologie et Langues	5
S2 L1 Droit	:30 crédits ,6 UE
DLD12W Introduction au Droit civil	5
DLD22V Introduction au Droit constitutionnel	5
DLD32V Droit civil : les personnes	5
DLD42U Droit constitutionnel : les institutions de la V ^e République	5
DLD62N Choix UE11 ET UE12	5
DLD72U Informatique & LV	5



Avenue de l'Université
BP 578
64012 PAU Cedex
Tél. : 05 59 40 70 00
www.univ-pau.fr



Le Président de l'Université,
Jean-Louis GOUT

S3 L2 Droit		:30 crédits ,5 UE	
DLD13W	Droit des obligations 1re Partie		6
DLD23W	Droit administratif 1re Partie		6
DLD3311W	Droit Commercial (3)		6
DLD3312W	Finances Publiques (2)		6
DLD63V	Institutions administratives		6
S4 L2 Droit		:30 crédits ,5 UE	
DLD14W	Droit des obligations 2e Partie		6
DLD24W	Droit administratif 2e Partie		6
DLD34V	Droit Pénal général		6
DLD441W	ANGLAIS L2 S4		6
DLD64V	Relations internationales		6
S5 L3 Droit		:30 crédits ,6 UE	
DLD152U	Droit des sociétés		8
DLD251U	Droit fondamentaux		8
DLD352U	Droit civil des biens		3,5
DLD354U	Droit international public		3,5
DLD451W	Droit du travail		3,5
DLD456W	Préparations aux concours administratifs		3,5
S6 L3 Droit		:30 crédits ,7 UE	
DLD162W	Droit administratif des biens		8
DLD262U	Procédure administrative contentieuse		8
DLD362U	Droits fondamentaux		3
DLD364W	Introduction au Droit des collectivités locales		3
DLD464W	Droit de la famille		3
DLD468W	Droit communautaire institutionnel		3
DLD561W	ANGLAIS L3 S6		2
			180

Le relevé officiel des notes obtenues pour chaque Unité d'Enseignement est joint en annexe.

4.4. Système de notation et, si possible, informations concernant la répartition des notes

Dans le cadre de la formation initiale et continue, le contrôle des connaissances porte sur chaque Unité d'Enseignement (U.E.) soit sous forme d'un examen écrit terminal, soit sous forme d'un exposé oral, soit sous forme d'un travail de synthèse écrit.

La notation est située sur une échelle de 0 à 20. La licence est obtenue à partir d'une moyenne générale de 10/20. En cas d'échec, les Unités d'Enseignement dans lesquelles la moyenne de 10 a été obtenue sont définitivement acquises. Elles font l'objet de la délivrance d'une attestation.

Notation établissement	Notation ECTS	Répartition des étudiants ayant réussi
13.25 - 15.75	A	10 %
11.5 - 13.19	B	25 %
10.48 - 11.4	C	30 %
10.11 - 10.47	D	25 %
10 - 10.1	E	10 %

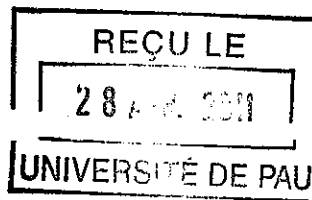
4.5 Classification générale du diplôme

Distinctions appliquées au diplôme :

Mention Assez Bien : entre 12 et 14 sur 20



Avenue de l'Université
BP 576
64012 PAU Cedex
Tél. : 05 59 40 70 00
www.univ-pau.fr



Le Président de l'Université,
Jean-Louis GOUT.

Mention Bien : entre 14 et 16 sur 20
Mention Très Bien : notes au-dessus de 16 sur 20

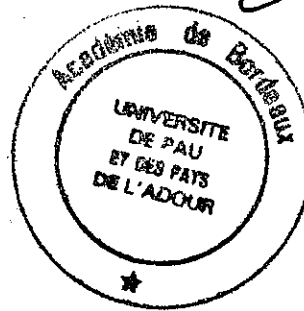
5. INFORMATIONS SUR LA FONCTION DU DIPLÔME

5.1. Accès à un niveau supérieur

Possibilité d'accès à des masters professionnels ou recherche
Préparation aux concours de la fonction publique.

5.2. Statut professionnel conféré (si applicable)

Non applicable



6. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

6.1. Renseignements complémentaires

6.11 Compléments cursus

6.12 Compléments sur le programme

6.13 Certificats

Certificat Informatique et Internet Niveau 1, obtenu le 20/06/2008

6.2. Autres sources d'informations

<http://www.univ-pau.fr/live/formations>

<http://www.ciep.fr/enic-naricfr/index.php>

7. CERTIFICATION DE L'ANNEXE DESCRIPTIVE

7.1. Date 12 avril 2011

7.2. Signature

Jean-Louis GOUT

7.3. Qualité du signataire

Jean-Louis GOUT, Président de l'UPPA

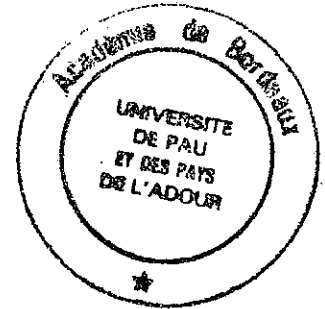
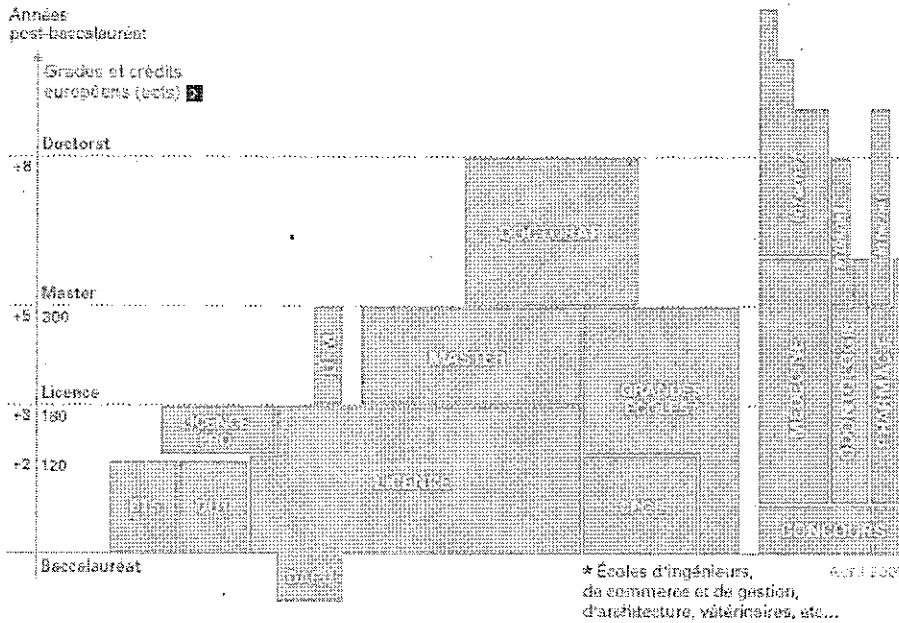
7.4. Tampon ou cachet officiel





Le Président de l'Université,
Jean-Louis GOUT

8. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE SYSTÈME NATIONAL (LES SYSTÈMES NATIONAUX) D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR



Abréviations:

- BTS: Brevet de Technicien Supérieur
- DUT: Diplôme Universitaire de Technologie
- DAEU: Diplôme d'accès aux Etudes Universitaires
- CPGE: Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles / Preparatory Classes
- IUFM: Institut Universitaire de Formation des Maîtres / University Institute for Teacher's Training
- Licence Pro: Licence Professionnelle



RELEVÉ DE NOTES ET RÉSULTATS

Session 1

N° Etudiant :

INE :

Née le :

à :

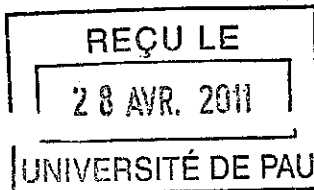
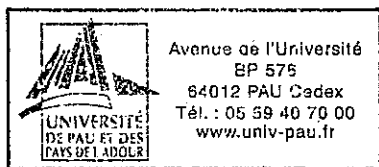
inscrite en **L1 Droit**

a obtenu les notes suivantes :

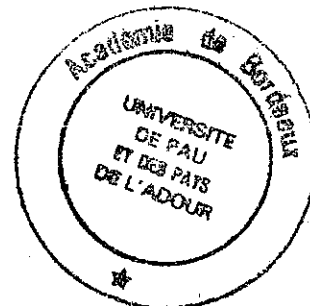
	Note/Barème	Coeff	Résultat	Session	Crédits Européens
S1 commun	10.84 /20	1	Admis	S1 2007/08	30
Introduction au droit	11 /20		Admis	S1 2007/08	5
Intro dt	9.5 /20			S1 2007/08	
Intr dt TD	14 /20			S1 2007/08	
Environnement Institutionnel	12 /20		Admis	S1 2007/08	5
Env inst	13 /20			S1 2007/08	
Env ins TD	10 /20			S1 2007/08	
Histoire & Introduction aux sciences sociales	9 /20		Ajourné	S1 2007/08	
Hist syst	10 /20			S1 2007/08	
Intro SS	8 /20			S1 2007/08	
Initiation à l'économie					(1)
Initiation à la gestion					(2)
IMQ et Langues					(3)
S2 L1 Droit	9.734 /20	1	Ajourné	S1 2007/08	
Introduction au droit civil	9.667 /20		Ajourné	S1 2007/08	
IDCIV	9 /20			S1 2007/08	
IDCIV TD	11 /20			S1 2007/08	
Introduction au droit constitutionnel	9 /20		Ajourné	S1 2007/08	
IDCONS	8 /20			S1 2007/08	
IDCONS TD	11 /20			S1 2007/08	
Droit civil : les personnes	9 /20		Ajourné	S1 2007/08	
DCP	9 /20			S1 2007/08	
DCP TD	9 /20			S1 2007/08	
Droit constitutionnel	9.667 /20		Ajourné	S1 2007/08	
Dt cons	9 /20			S1 2007/08	
Dt cons TD	11 /20			S1 2007/08	
Informatique & Langues					(4)
Histoire/Sociologie					(5)
Résultat d'admission session 1 :	10.287 /20		Compensé	Passable	60

Détail des résultats utilisés pour les éléments du relevé de notes :

	Crédits Européens	Note/Barème	Résultat	Session	Mention	Pts jury	Rang
(1)							
Initiation à l'Economie	5	11 / 20	Admis	S1 2006/07			
(2)							
Initiation à la Gestion	5	10.165 / 20	Admis	S1 2006/07			
(3)							
Initiation aux méthodes quantitatives et Le	5	11.875 / 20	Admis	S1 2006/07			
(4)							
U6 LANGUES PASSEPORT INFORMATI	5	10.38 / 20	Admis	S1 2006/07			



Fait à PAU, le 5 avril 2011
Le Directeur de l'UFR



Le Président de l'Université,
Jean-Louis GOUT

Jean-Jacques LEMOULAND



N° Etudiant :

INE :

Née le :

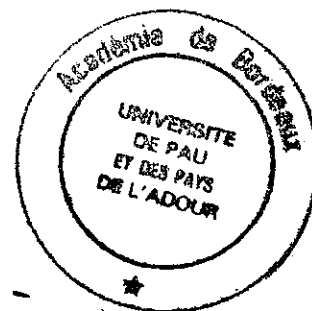
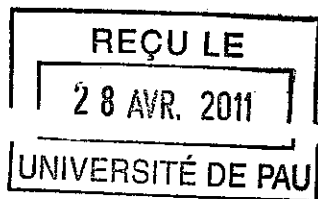
à :

inscrite en **L1 Droit N**

a obtenu les notes suivantes :

Détail des résultats utilisés pour les éléments du relevé de notes (suite) :

		Note/Barème	Résultat	Session	Mention	Pts jury	Rang
U5 HISTOIRE METHODOLOGIE SOCIOI	5	11.25 / 20	Admis	S1 2006/07			



Le Président de l'Université,
Jean-Louis GOUT

Fait à PAU, le 5 avril 2011
Le Directeur de l'UFR

Jean-Jacques LEMOULAND



RELEVÉ DE NOTES ET RESULTATS

Session 2

N° Etudiant :

INE :

Née le :

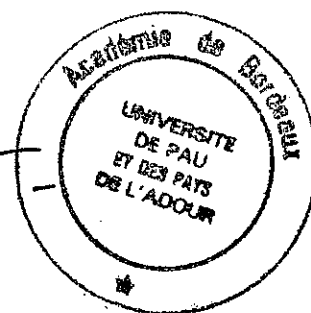
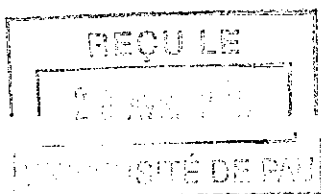
à :

inscrite en **L2 Droit**

a obtenu les notes suivantes :

	Note/Barème	Coeff	Résultat	Session	Crédits Européens
S3 L2 Droit	11.72 /20	1	Admis	S2 2008/09	30
Droit des obligations 1°Partie	10.667 /20		Admis	S2 2008/09	6
Obl 1	10.5 /20			S2 2008/09	
Obl 1 TD	11 /20			S1 2008/09	
Droit administratif 1°Partie	13 /20		Admis	S2 2008/09	6
Adm 1	13 /20			S2 2008/09	
Adm 1 TD	13 /20			S1 2008/09	
Droit Commercial Ecrit	10.333 /20		Admis	S1 2008/09	6
Finances Publiques Oral	11 /20		Admis	S2 2008/09	6
Institutions administratives optionnel	15 /20		Admis	S1 2008/09	6
S4 L2 Droit	10.652 /20	1	Admis	S2 2008/09	30
Droit des obligations 2° Partie	10 /20		Admis	S2 2008/09	6
Dt ob 2	10 /20			S2 2008/09	
Dt ob 2 TD	10 /20			S1 2008/09	
Droit administratif 2° Partie	8 /20		Ajourné	S2 2008/09	
Dt ad 2	7 /20			S2 2008/09	
Dt ad 2 TD	10 /20			S1 2008/09	
Droit Pénal général	9.667 /20		Ajourné	S2 2008/09	
Dt PG	8 /20			S2 2008/09	
Dt PG TD	13 /20			S1 2008/09	
Anglais	14 /20		Admis	S1 2008/09	6
Relations internationales optionnel	17 /20		Admis	S1 2008/09	6

Résultat d'admission session 2 : **11.186 /20** Admis Passable **60**



Le Président de l'Université,
Jean-Louis GOUT

Fait à PAU, le 5 avril 2011
Le Directeur de l'UFR

Jean-Jacques LEMOULAND

